

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

28 mars 2023

Exercice 2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Office des Sports de Strasbourg
19 Rue des Couples 67000 STRASBOURG
03 88 31 83 83 www.ods67.com
contact@ods67.com

SOMMAIRE

I - LE MOT DU PRESIDENT

II - PRESENTATION DE L'OFFICE

III - NOS MISSIONS

A- Impulser une dynamique de transition écologique dans les pratiques sportives

B- Accompagner les clubs dans leur transition et leur rebond pour l'avenir

C- Contribuer à la construction et l'animation de l'observatoire international du sport

D- Assurer une communication large et inclusive

E- Favoriser l'implication de tous les publics pour faire vivre les associations dans les bassins de vie

IV- LE PARTENARIAT

IV - 1 - Avec la Ville

IV - 2 – Maison sport santé

IV - 3 - Avec les clubs

IV - 4 - Opérations de jumelage

IV - 5 - Partenariat avec la MDAS

IV - 6 - Avec l'Education Nationale

V - LES PETITS NOUVEAUX

VI - PERSPECTIVES D'AVENIR

ANNEXES

- Bilan financier + Compte de Résultat 2022
- Budget prévisionnel 2023

I - Le mot du Président

2022 a été une année charnière pour l'ODS (Office des Sports), en effet les stratégies annoncées lors de l'AG de mars 2022 ont été réalisées :

- la convention d'objectifs 2022-2026 a été signée entre l'ODS et la ville de Strasbourg,
- des changements de statuts ont été effectués permettant d'inclure à l'ODS les nouvelles pratiques,
- les 60ans de jumelage Stuttgart-Strasbourg ont créé une nouvelle dynamique,
- l'achat de petits équipements à mettre à disposition des clubs membres de l'ODS a été fait (pro-tentes, tables, ...),
- l'embauche de Victor Schoen permettra en 2023 de développer des manifestations de sport pour tous dans les QPV,
- grâce à l'association Empreintes Citoyennes (exposition) l'ODS s'est positionné sur l'engagement citoyen,
- l'éco responsabilité et le sport santé reste des valeurs fortes de l'ODS,

Le modèle socio-économique est celui de l'Economie Sociale et Solidaire ; ce dernier est possible grâce à l'engagement des bénévoles, notamment des clubs, **car sans eux rien n'est possible.**

MERCI à EUX

II - Présentation

Créé en 1960 pour répondre aux besoins des clubs sportifs strasbourgeois, promouvoir leurs actions et plus globalement le sport, l'Office des Sports a su, au fil des années, s'adapter aux évolutions du monde sportif. Il représente aujourd'hui un atout dans le paysage strasbourgeois dans le cadre de la promotion du sport (loisirs et compétitions) et des clubs qui en sont la composante première.

L'Office des Sports est administré par **un comité directeur**, représentatif des clubs sportifs et élu par eux. Il est composé de 20 membres élus, tous bénévoles. **Un bureau** est élu en son sein. Celui-ci est composé de 8 membres.

Le bureau se réunit une fois par mois. Le comité directeur une fois par trimestre.

Des commissions thématiques se réunissent régulièrement pour la gestion de l'Office des Sports, ainsi que des équipes projets avec des représentants des clubs, dont font partie les membres du comité directeur.

Il existe 3 commissions :

- Comission de rédaction : il comprend 3 bénévoles d'associations, une salariée de l'Office et trois membres élus issus du Comité Directeur. Ce comité s'occupe de l'ensemble de la partie communication de l'Office : le Guide du Sport, le nouveau site internet, les newsletters...
- Commission financière : celle-ci assiste le trésorier dans son travail et vérifie l'affectation des dépenses, sous le contrôle d'un expert-comptable.
- Commission règlementation : elle est en charge de vérifier les demandes d'adhésion à l'Office des Sports. Elle étudie également les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur. Elle se constitue en commission électorale pour l'organisation des élections de l'ODS.

Parallèlement, des équipes projets ont été mises en place autour des événements qui composent la vie de l'Office des Sports : ateliers des clubs, Bougeons ensemble, Journées Olympiques et Paralympiques, Place à ta

forme, les Olympiades des quartiers, Rentrée du sport, Rentrée des assos, strasnbike, week-end de l'eau, balade paddle, balade roller, run&dance.

Ces équipes sont composées en fonctions des aspirations des uns et des autres. Elles sont étendues à l'ensemble des clubs, bénévoles, salariés.

L'équipe salariale est composée de 3 salariés (2,35 en Equivalent Temps Plein) avec des missions complémentaires :

- Anaïs METZGER (cheffe de projet ODS)
- Victor SCHOEN (chargé de développements ODS)
- Magali SCHELL (chargée d'accueil ODS)

En outre, l'équipe est complétée ponctuellement par des stagiaires et des apprentis. Nous avons ainsi accueilli en 2022 :

- Agathe lesaffre : Ecole Tunon
- Emeric Schultz : Faculté des Sciences et des Sports
- Antoine Arbogast : Faculté des Sciences et des Sports

L'implication des membres du comité de l'ODS et de notre réseau bénévole est assez régulière en fonction de l'actualité et des besoins.

III - Nos missions

Le cadre de nos missions a été revu à la demande de la Ville. Les objectifs mis en place ont fait l'objet d'une convention pour une durée de 5 ans. Chacun des objectifs a été traduit en action, chaque action quantifiée en termes d'encadrement, de bénévolat et de coût.

A- Impulser une dynamique de transition écologique dans les pratiques sportives

Cela passe par une démarche Territoire Zéro déchet, contribuer à modifier les comportements dans la pratique sportive pour l'organisation de nos activités courantes et des manifestations notamment par la promotion du guide des manifestations éco-responsables de la Ville de Strasbourg et un accompagnement des clubs : (We de l'eau, nettoyage de l'Ill par les pompiers, animation Quai des Bateliers, open swim stras, balade paddle, nautill'fest, Stras N Bike, Raid nature).

Malgré l'annulation de l'open swim stras pour des raisons météorologiques, le week-end de l'eau a englobé une balade en paddle, une traversée de l'Ill en canoe-kayak avec Nautillfest ainsi qu'un nettoyage de l'eau avec le soutien des sapeurs pompiers de la caserne Finkwiller (1 benne remplie).

Des opérations de nettoyage ont également été mises en place dans la ville à travers un jogging éco-citoyen. Ces nouvelles pratiques ont tendance à se développer. Elles bénéficient en outre d'un accueil chaleureux de la part des habitants qui applaudissent et encouragent la démarche. Les gens se sentent de plus en plus concernés. Ces opérations de nettoyage servent même de support éducatif aux parents qui viennent accompagnés de leurs enfants.

Il s'agit également de co-construire, valoriser les actions favorisant la pratique sportive libre et encadrée toute l'année dans l'espace public et notamment dans les plaines d'aventures sportives, les quartiers prioritaires de la Ville.

Les Olympiades des Quartiers 30/04/2022 :

Il s'agit d'un challenge inter-quartiers gratuit et ouvert à tous les habitants consistant à parcourir le plus grand nombre de kilomètres sur un parcours défini. Les kilomètres parcourus (en course ou en marche) sont additionnés et permettront de réaliser un classement par quartier en temps réel (affichage du classement sur place).

4 animations devaient être proposées simultanément dans 4 quartiers de Strasbourg, ouvertes à tous avec au programme dans chaque quartier :

- 1 parcours (500m environ), élément central du dispositif
- des ateliers sportifs (approche ludique, pour susciter l'intérêt, mobiliser le public)

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement de l'activité physique et sportive dans les quartiers avec pour objectifs de :

- Lutter contre la sédentarité (surtout au vu du contexte sanitaire et des conséquences sur la pratique sportive)
- Tester sa forme (conseils - état de santé - diagnostic sportif)
- Animer et valoriser les quartiers à travers un effort collectif, dynamique et accessible à tous
- Promouvoir l'arrivée des JO 2024 (Label Terre de Jeux)
- Mobiliser 4 quartiers strasbourgeois, et réunir 100 participants/quartier la première année
- Passer un bon moment en famille, entre amis
- Découvrir de nouveaux clubs / nouvelles activités au sein du quartier

Les 4 quartiers retenus ont été Hautepierre, le Port du Rhin, le Neuhof et l'Elsau.
Ce challenge sera reconduit en 2023.

Place à ta forme 29/04/2022 : mise en place d'animations sportives et de découverte sur les espaces publics, avec le concours de la Faculté des Sciences et des Sports, au centre ville de Strasbourg.

Les différentes places : Place du Château, Campus de l'Esplanade (place devant la fac de droit), Passerelle Camille Claudel, Place Austerlitz, Place Jean Hans Arp.

Les randos Rollers et/ou les balades paddles sont également une représentation de la pratique sportive libre, à travers des randonnées encadrées par les clubs sportifs et nos bénévoles.

Elles permettent de mettre en évidence de nouvelles pratiques, de sensibiliser les personnes à une pratique vertueuse, en toute sécurité.

Elles sont accessibles à tous niveaux et donnent l'occasion à leurs participants de découvrir la ville sous un angle différent.



Les randos rollers sont encadrées par nos bénévoles ayant les compétences nécessaires. Il y a eu 7 randos !
Les balades paddles sont encadrées par nos bénévoles compétents et le club ASCPA. Il y a eu 4 sorties !

La StrasNBike est également une illustration du développement de la pratique sportive au cœur de la Ville. Différents parcours à vélo ont été proposés afin de permettre aux strasbourgeois de découvrir des lieux insolites, entre amis, en famille.

Pour l'occasion, 10 entreprises ont ouvert leurs portes. Ce projet, en partenariat avec le Strasbourg Vélo Club, en est à sa 3^{ème} édition.

Il a mobilisé 50 bénévoles et a concerné 540 cyclistes.

Enfin, l'ODS met en place des actions de sensibilisation visant à promouvoir le bien bouger, bien manger et le bien-être.

Bougeons ensemble 28/04/2022

Dans le cadre de la promotion du sport, l'ODS a mis en place un partenariat avec l'Inspection Académique du bas-rhin et propose chaque année un événement sportif et festif en plein air.

Lors de cette journée découverte, les enfants de CE1 et CE2 participent à une course à pied de 2km, à des ateliers sportifs de découverte avec l'ASN67 et à un test de forme avec Indoor Santé.

Ce projet a concerné 800 enfants avec pour décor le Parc de l'Orangerie.

Village des Assos 10 et 11/09/22 : L'ODS était en charge de l'organisation du village sportif, des démonstrations et initiations proposées aux cotés des clubs sportifs strasbourgeois. Plus de 54 clubs sportifs étaient mobilisés autour de l'événement. Le village sportif a accueilli plus de 10 000 visiteurs sur les deux jours.

Sous le DOJO, 20 clubs strasbourgeois ont mis à l'honneur les arts martiaux et les pratiques douces !

Run&dance 03/09/2022 : Cette course festive et colorée permet à des publics parfois éloignés de la course à pied de s'essayer et d'expérimenter entre amis et en famille dans la joie de découvrir la poudre colorée et la mousse à l'arrivée !

Cette année, 3 parcours ont été organisés au Jardin des 2 Rives (parcours enfants, sportif et familial).

Strasbourg mon amour : l'Office organise une marche conviviale à l'occasion de cet événement orchestré par l'Office du Tourisme de Strasbourg et sa région. 100 personnes ont participé à cette manifestation.

B- Accompagner les clubs dans leur transition et leur rebond pour l'avenir

- Être à l'écoute des clubs, être en capacité de réaliser un état des lieux des clubs en difficultés :

Pour ce faire, nous avons établi un questionnaire afin de détecter d'éventuelles difficultés.

Cela passe également par une présence et une représentation lors des instances statutaires des clubs.

Cela passe également par un accompagnement individuel une fois les difficultés repérées.

- Recenser les dispositifs d'aides et de relais à destination des clubs :

Il s'agit d'un travail important de recherche concernant les appels à projets, les modifications d'ordre réglementaire, les opportunités, les nouveaux dispositifs en place qui peuvent aider les clubs à se développer. La Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS) regroupe les différents Offices des Sports au niveau national et apporte une veille réglementaire, des fiches techniques et des aides ANS.

• **La FNOMS** est un espace de réflexion afin de mutualiser au mieux nos pratiques, profiter d'une mise en réseau, s'inspirer des bonnes pratiques tout en mixant les savoirs faire entre les différents acteurs du territoire au service du sport (de la pratique sportive) et co-construire une politique sportive territoriale cohérente et concertée.

Le 29/04/2022, l'Office des Sports a accueilli et organisé le congrès national de la FNOMS à Strasbourg avec plus de 130 personnes présentes de l'ensemble des territoires (La Réunion, Mayotte et la métropole).

• **L'AMA** (Alsace Mouvement Associatif) est également un acteur incontournable. Bien implantée dans le paysage associatif, elle organise régulièrement des formations et propose un annuaire de fiche technique à l'attention des dirigeants sportifs et des bénévoles.

• **CRESS** (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) : il s'agit d'un partenaire qui apparaît dans le paysage, synonyme de pratiques avec qui nous pouvons développer notre approche éco-citoyenne (recyclage, promotion de l'économie sociale et solidaire dans nos choix et nos investissements).

• **Fédération Française d'Athlétisme** : l'athlétisme a longtemps été mis à l'honneur avec les différents formats de courses organisés par l'Office. La création de l'ACSE nous en a un peu éloigné des compétitions mais l'ODS propose toujours des courses comme la Run&Dance et Bougeons ensemble.

• **Fédération Française de natation** : elle est un partenaire de l'Office dans le cadre des manifestations de nage organisées en eaux libres. Au vu des déconvenues vécues en 2022, il n'est pas certain que ce partenariat puisse être maintenu.

- **Proposer des temps de formation, de soutien et de relance adaptée aux situations**

A travers nos manifestations, l'ODS permet aux clubs de se mettre en avant et présenter leurs disciplines. Au-delà des actions spécifiques qui sont réalisées en direction des clubs avec les ateliers des clubs, il y a un travail d'accompagnement dans l'aide à la réalisation de projet associatif auquel les clubs sont associés.

• **Les Journées Olympiques et Paralympiques**, organisée en partenariat avec la ville de Strasbourg, représentent une belle opportunité pour les clubs de se mettre en avant.

Ces 2 journées ont été l'occasion d'une grosse mobilisation des clubs avec la mise en avant de nombreuses disciplines olympiques et nombreux espoirs sportifs alsaciens, grâce à la team JOP, qui ont pu nous faire partager leur passion durant 2 journées au cœur de Strasbourg.

Plusieurs espaces d'animations ont été animés au centre-ville de Strasbourg ; à savoir la Place du Château, Terrasse des Rohan, Quai des Bateliers, Place du marché aux Poissons.

Les JOP ont à elles-seules accueilli plus de 5 000 participants avec une mobilisation de 35 clubs sportifs.

- **Apporter notre expertise aux clubs en les accompagnant dans les démarches de structuration, de modernisation (aide à l'écriture ou modifications de statuts, accompagnement dans l'écriture des demandes de subventions, aide à la dématérialisation, comptabilité gestion) :**

L'engagement associatif et l'âge de nos dirigeants font que certaines personnes ont du mal à répondre aux exigences liées à la dématérialisation des dossiers de demandes de financement. Globalement, la complexification des règles de gestion associatives peut décourager certains à s'engager. Pourtant, il est difficile de remettre en question ces nouvelles normes qui apparaissent peu à peu dans le paysage associatif.

L'ODS a également un rôle à jouer dans le domaine de l'éco-responsabilité avec des actions avec éco-vestiaire par-exemple.



- **Vérifier l'éligibilité et la recevabilité des demandes de subvention des dispositifs co-construits en lien avec la Ville de Strasbourg, via le portail associatif :**

L'accompagnement des clubs, la vérification des dossiers, le transfert des données à la Ville représentent un travail considérable au vu du nombre de clubs concernés. Il faut ajouter à cela les relances, les aides téléphoniques et la pédagogie nécessaire. Ce qui mobilise pendant 1 mois, bénévoles et salariés.

- **Faire remonter les difficultés des clubs auprès de la Ville** : grace à la vérification des demandes de subvention nous sommes une force.
- **Organiser des temps d'échanges, de réflexion avec les dirigeants** : Traditionnellement, des ateliers des clubs sont proposés en début d'année. Rien n'a été organisé en 2022.
- **Organiser des actions sportives et citoyennes dans le cadre de jumelages et d'échanges internationaux** : Strasbourg, Ville européenne, mais aussi l'eurométropole se doit d'avoir une ouverture à l'international. La perspective des jeux olympiques en France doit nous encourager à développer les partenariats avec les pays voisins, mais aussi élargir notre culture.
L'ACSE organise, en partenariat avec l'ODS, la japan week durant l'Ekiden de Strasbourg.
A cette occasion, nous mettons en avant les clubs d'arts martiaux japonais.

Les opérations de jumelage avec Dresde et Stuttgart sont régulières. Chaque année, des échanges ont lieu via les délégations qui se déplacent d'une ville à l'autre pour participer aux grands événements sportifs organisés à Strasbourg, Stuttgart et Dresdes.

Ces relations entretiennent une histoire commune, des valeurs fortes et des liens d'amitié : en 2021 c'était l'anniversaire du Jumelage avec Dresde et en 2022 Stuttgart.

C - Contribuer à la construction et l'animation de l'observatoire international du sport

Cette mission passe par :

- **Une participation à un réseau regroupant les organismes pouvant contribuer de par leurs actions, travaux ou expériences à une meilleure compréhension des phénomènes sportifs et socio-économiques (collectivités, services de l'état, université, assos ...)**

La mise en place des Olympiades des quartiers sert aussi d'observatoire dans les quartiers afin de mieux prendre en compte les aspirations des habitants.

Les partenariats en place (EPIDE, université, inspection académique) en sont également une illustration.

Concernant l'Epide, le partenariat permet également aux volontaires une première approche du milieu professionnel avec un niveau d'exigence qui doit leur permettre de définir leur projet professionnel.

Le partenariat avec l'université est essentiellement lié à la participation de stagiaires de la faculté des sciences et des sports sur des temps événementiels avec l'ensemble des acteurs.

Les contacts avec la Direction Académique se font essentiellement à travers Bougeons ensemble et le projet « mieux manger, mieux bouger ».

- **La mise en place d'une veille comparative sur les problématiques, les actions entreprises et les résultats obtenus en matière de politique sportive et citoyenne à une échelle supracommunale :**

L'ODS dispose d'un réseau local aux côtés de la MDAS / EPIDE / CRESS / AMA / Ville de Strasbourg / CEA et d'un réseau national aux côtés de la FNOMS / Ministère des sports.

- **La collecte des données quantitatives et qualitatives permettant d'évaluer la vie sportive strasbourgeoise au niveau des clubs et du grand public : partager les données et résultats avec l'ensemble des partenaires.**

Cela passe par une collaboration avec l'ACSE / AMA / FNOMS / OLVA / MDAS.

Collecte des données clubs via les informations du site + analyse des données des subventions fournies par les clubs. Partenariat avec l'ACSE via les chiffres de participation aux événements en partenariat avec la FFA.

D - Assurer une communication large et inclusive

• Assurer la communication de l'offre associative par bassins de vie et promouvoir le portail associatif de la ville (JO, village assos)

Les projets d'animations proposés par l'ODS servent de supports à la communication pour les clubs (Journée Olympique et Paralympique, Village des Assos, Sport vacances (jeunes)...).

Cette partie est également intégrée dans le fonctionnement de l'Office à travers une stratégie de communication sous différents formats :

- Format papier : guide du sport, flyers, autocollants ...
- Format numérique : site internet de l'ODS (répertoire des clubs), réseaux sociaux ...
- Accueil physique : à l'ODS et téléphonique pour le public et les clubs

Enfin, la pratique sportive se développe également de façon spontanée. L'Office tente de communiquer largement sur l'intérêt des nouvelles pratiques en club. L'activité sportive en club propose bien des avantages :

- Elle est un moteur pour la vie associative,
- Elle est plus conviviale,
- On limite également les risques de blessures (encadrement approprié, suivi médical, équipements adaptés)
- Présence de coachs pour un apprentissage des gestes.

• Proposer un recensement de l'offre des clubs sportifs strasbourgeois permettant d'orienter le public et promouvoir les actions des associations (sport féminin, sport handicap et adapté, les clubs labélisés sport citoyen et éligibles à la bourse d'aide à la pratique sportive)

Communication de l'offre des clubs sur l'ensemble des manifestations organisées par l'ODS et l'ACSE.

• Faire connaître les opportunités d'emploi par le sport auprès des clubs notamment en partenariat avec Pole emploi

Echange et transmission entre l'ODS et les clubs des propositions de l'emploi et des offres de stage

• Lors d'événements sportifs, sensibiliser les clubs et à l'accueil et à la participation des publics les plus éloignés.

Communication et sensibilisation de l'offre des clubs sur l'ensemble des manifestations via un stand ODS. Ce stand est présent sur toutes nos manifestations avec l'ensemble des supports disponibles.

Le développement des animations de quartiers doit permettre une appropriation des espaces dédiés à la pratique sportive dans les quartiers et s'adresser également à un public plus éloigné de la pratique sportive.

- **Les Olympiades des Quartiers** en sont une illustration. L'enjeu est d'encourager la pratique sportive de façon autonome.
- **Le dispositif SPORT VACANCES** permet à un public élargi de profiter du savoir-faire des clubs et des offres d'animation pendant les vacances d'été.

Celui-ci a été reconduit pour la période estivale. Il s'agit d'une offre d'animation proposée par les clubs sportifs strasbourgeois qui vise à proposer des semaines découvertes avec des activités ludiques et sportives pour les enfants durant toute la période estivale.

La Ville de Strasbourg met à disposition une enveloppe financière qui permet de réduire la participation des familles.

En 2022, l'engagement de 26 clubs a permis à de nombreux enfants de bénéficier d'activités sportives et ludiques pendant les vacances d'été sous couvert de ce dispositif.

L'Office profite de cette période pour organiser des visites dans les clubs concernés afin de s'assurer du bon déroulement des conditions d'accueil, et de rencontrer les responsables.

Le programme de ces activités est présenté dans les médias au cours du printemps (DNA parution d'un grand encart) ainsi que sur le site internet de l'office.

L'Office s'assure du respect des conditions d'accueil et d'encadrement, du respect de la réglementation en vigueur par les clubs qui participent au dispositif.

Les clubs s'engagent à travers une charte à assurer un encadrement de qualité, dans des conditions satisfaisantes et conformes à la réglementation. Ils réalisent un suivi régulier avec le nombre d'inscrits et les présences journalières, mis à disposition de l'ODS tous les éléments pour permettre d'assurer le suivi et contrôle (fiche signalétique, copies des diplômes d'encadrements) dans les délais impartis. Ils s'engagent à informer l'ODS de toute modification.

À SIGNALER : l'augmentation significative de l'enveloppe allouée par la ville ainsi que le développement des actions réalisées dans les quartiers.

En 2022, une **journée Porte Ouverte** a également été proposée aux clubs. L'idée était de permettre aux habitants de venir sur une séance découverte. Une communication a été mise en place. Cette journée s'est déroulée le 22/06/2022 (journée olympique nationale).

E- Favoriser l'implication de tous les publics pour faire vivre les associations dans les bassins de vie

• Proposer des actions concrètes pour recruter des bénévoles dans les associations et valoriser l'engagement citoyen

Campagne de mobilisation des bénévoles via le site ODS "devenir bénévole" + via les événements

Accompagnement des associations pour l'accueil des bénévoles.

• Favoriser le bénévolat associatif afin d'encourager et faire reconnaître l'implication majeure des personnes oeuvrant bénévolement à la bonne marche des clubs et projets sportifs

Organiser des moments conviviaux (marches, rencontres, week-end, dirigeants méritants) avec des bénévoles provenant des clubs et non issus des clubs (bénévoles participants aux activités de l'ODS et de l'ACSE).

L'engagement bénévole est au cœur des préoccupations de l'Office. Elle est un élément essentiel et vital dans la vie des clubs. C'est également un vecteur de lien social.

La valorisation des dirigeants méritants a été mise de côté, en partie à cause du COVID.

Il serait souhaitable de mieux prendre en considération et de valoriser d'avantage les « petites mains ». Nous leur demandons beaucoup et leur sommes extrêmement redevables, d'autant qu'il s'agit souvent des mêmes personnes. Nous souhaitons faire de cet objectif une priorité.

Être acteur de la formation citoyenne des bénévoles et notamment par la formation aux gestes de premier secours dans le cadre de la dynamique de labellisation des clubs

Accueil sur les manifestations + à l'ODS.

Information sur les formations des bénévoles (AMA, France Bénévolat, PSC1 ...).

L'ODS a mis en place un partenariat avec la Protection Civile pour la mise en place de formations qualifiantes en secourisme (PSC1).

À l'heure où l'actualité fait état de phénomènes de violences, de défiance, il est important d'assurer une vigilance autour des valeurs de la République et renforcer la citoyenneté au sein des clubs et dans nos actions. Le sport est outil de bien-être, mais aussi un outil éducatif, de mixité sociale, de partage, porteur de valeurs, de respect et de fraternité. Il développe l'esprit d'équipe, l'apprentissage des règles.

L'Office souhaite également s'adresser aux personnes en situation de handicap. Les journées olympiques ne doivent pas occulter le paralympisme.

Le partenariat avec l'association Vue d'ensemble, depuis toutes ces années, a conduit à une marche pour la vue : le but est d'aider l'association dans l'organisation.

L'Office a également investi dans des outils afin de sensibiliser le public aux enjeux citoyens (exposition papier que nous disposons).

Afin d'aider les clubs à promouvoir la citoyenneté, ces outils pédagogiques sont mis gratuitement à disposition des clubs.

L'Office participe également à l'Educap-City aux côtés du Centre de Loisirs Jeunes de Strasbourg. L'ODS a accueilli 800 collégiens pour une course d'orientation citoyenne à travers la ville, en direction des services publics et institutions.

Informer les bénévoles et les clubs sur les possibilités liées au bénévolat

Accompagnement des bénévoles, partenariat France Bénévolat, moments conviviaux ...

Grace aux organisations de l'ODS nous avons la chance d'avoir beaucoup de bénévoles qui proviennent des clubs et de France bénévolat.

IV - LE PARTENARIAT

IV - 1 - avec la Ville

La ville de Strasbourg met en place des moyens importants pour améliorer l'offre sportive. Le rôle de l'office, aux cotés de la ville, consiste à promouvoir ces actions en aidant à la diffusion de l'information, en centralisant les demandes et en instruisant les dossiers. Ces missions de relais d'information et de coordination font de l'office un acteur incontournable au service des clubs et de la ville.

L'ODS est partenaire dans l'organisation de manifestations et d'actions communes en utilisant l'espace public pour des événements en direction du grand public.

Diverses manifestations sont organisées chaque année dans les quartiers et/ou dans les lieux emblématiques de la Ville (Place Kléber). L'ODS est partenaire en tant que force de propositions, d'innovations et de dynamisation des espaces publics.

Dans la perspective des Jeux Olympiques à PARIS en 2024, les actions partenariales avec la Ville devraient se multiplier afin de mettre les clubs strasbourgeois et la Ville en lumière.

La Ville apporte également son soutien à l'office des sports dans la valorisation des bénévoles. Elle accueille chaque année la cérémonie de récompenses pour les courses de Strasbourg Europe à l'hôtel de ville.

La Ville nous accueille également traditionnellement chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.



IV - 2 – Maison Sport santé

Il s'agit de promouvoir (les actions menées par l'Office, de faire mieux connaître les actions menées au sein des clubs) l'axe sport/santé en direction des publics éloignés du sport, la prévention du dopage auprès des compétiteurs.

La plupart des manifestations de l'ODS sont accompagnées par des acteurs de santé afin de sensibiliser les Strasbourgeois pour être à l'écoute de leur corps et préserver leur santé. Des dépistages sont menés par rapport au diabète grâce à un partenariat avec le CEED, des échanges avec le COS (école d'osthéopathie) sur les événements sportifs.

Les clubs travaillent également le volet santé et rendent accessible la pratique en club pour les personnes âgées ou diminuées physiquement.

Il y a tout un travail mené pour encourager la pratique sportive, notamment dans le cadre de la prévention primaire des maladies de « civilisation » et de les inciter ainsi à en faire la promotion.

L'ouverture de la Maison Sport et Santé représente également un enjeu important. Cette instance de la Ville de Strasbourg sera associée à de nombreux projets avec l'ODS dans les années à venir.

IV - 3 - avec les clubs

L'Office est à disposition des clubs. Ceux-ci participent à la vie démocratique de l'ODS. Leurs représentants siègent au Comité Directeur de l'ODS.

Nous fournissons : expertise, aide à la mise en place de projets, soutien logistique et mise à disposition du matériel pour les clubs qui nous sollicitent.

Les clubs participent aux manifestations de l'ODS.

L'Office participe également à la vie démocratique des clubs à travers les moments forts et/ou les Assemblées Générales. Cet aspect a été développé préalablement dans les services rendus aux clubs, mission essentielle de l'Office des Sports.

IV - 4 - opérations de jumelage

Les villes de Strasbourg et de Stuttgart sont jumelées depuis **1962**. L'Office des Sports et le Sportkreisjugend de Stuttgart organisent des échanges sportifs depuis plus de 40 ans. Ce partenariat a été renouvelé par la signature d'une convention par la Maire de Strasbourg, le Bürgermeister et le Sportkreisjugend de Stuttgart. Nous souhaitons continuer les échanges et faire évoluer le partenariat.

Le rôle de l'ODS est de promouvoir et faciliter ces échanges dans le respect de l'amitié qui lie les villes jumelées et de coordonner de manière que l'échange se réalise.

IV - 5 - partenariat avec la MDAS

La Rentrée des Assos est organisée par la Maison des Associations. L'Office des Sports est en charge de l'organisation du Village Sportif avec plus de 50 clubs sportifs et un DOJO où se déroulent les démonstrations.

IV - 6 - partenariat avec l'ACSE

L'Ekiden de Strasbourg : marathon en relais

Les courses de Strasbourg-Europe : plusieurs épreuves de course à pied au centre ville de Strasbourg

L'xtrem country race : course à obstacles à Lipsheim

La Strasbourgeoise : avec une course et une marche ainsi que 20 manifestations durant le mois d'octobre rose.

Les enjeux de santé et de dépistage du cancer du sein sont importants.

IV – 7 – Partenariat Education Nationale :

• Direction Académique du Bas-Rhin :

L'Office des Sports organise chaque année avec la direction académique :

- Bougeons ensemble à l'Orangerie (800 élèves de CE1 et CE2)
- Les journées olympiques et paralympiques (500 élèves de CM1 et CM2 des écoles génération 2024 qui découvrent 30 disciplines sportives)
- « Manger mieux, bouger plus » : 1 journée dans une école avec des activités sportives pour les enfants. En 2022, cette manifestation s'est déroulée au gymnase Fischart. Le format a été modifié cette année afin de ne pas brasser des enfants issus de plusieurs écoles. Ce sont donc 100 enfants issus de l'école Jean Fischart qui ont participé à ce challenge

• STAPS (Faculté des Sciences et des Sports) :

L'ODS organise chaque année avec les étudiants :

- Les olympiades des quartiers : différents quartiers (QPV) avec des activités sportives
- Place à ta forme : différentes places à Strasbourg avec des activités sportives

Cette organisation est possible grâce à l'aide de la Ville de Strasbourg, du Conseil de l'Europe, l'Inspection Académique, USEP, Lieu d'Europe ... Il répond à la fois à des enjeux de solidarité, de santé et de citoyenneté.

V - Les petits nouveaux - affiliations à l'ODS

La commission réglementation étudie les demandes d'affiliation des nouveaux clubs à Strasbourg. Elle a également vocation à les conseiller au besoin et surtout de les accueillir au sein de l'office.

En 2022, 5 associations ont été affiliées. Nous leur souhaitons la bienvenue !

- Association Acroyoga Strasbourg
- Strasbourg Eurométropole Tennis de table
- Institut Strasbourgeois d'Aikibudo et de Katori Shinto Ryu
- Association Mistral Est
- Association vue d'ensemble

VI : Perspectives d'avenir

- Développer les ateliers des clubs (avec des thèmes précis)
- Créer un « magasin associatif » avec le matériel sportif de l'ODS pour les clubs
- Participer à la politique sportive de la ville
- Développer les QPV grâce à l'investissement du matériel sportif et à l'embauche de Victor
- Développer les journées olympiques et paralympiques et les différents événements à l'attention des clubs sportifs affiliés à l'ODS
- Développer la démarche citoyenne (différents supports de communication) : l'histoire des Jeux Olympiques et l'expo citoyenne.

L'engagement

- « Être solidaire,
- « Faire des dons (argent, aliments, temps, sang...),
- « Animer sa rue, son quartier, sa ville,
- « Être bénévole dans une association,
- « Défendre une cause d'intérêt général,
- « Encouragez les autres à s'engager.



CITOYEN ACTIF, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

« Le citoyen actif est conscient de ses droits et devoirs et participe à la vie de la cité »

La connaissance

- « Connaitre ses droits et devoirs de citoyen,
- « Comprendre le fonctionnement de la cité (institutionnel, institutionnel),
- « Saper la loi,
- « D'informez, éduquer, servir pour mieux comprendre et prendre de meilleures décisions,
- « Donner corps à ses opinions, les exprimer et les échanger avec les autres,
- « Encourager la connaissance (langue, culturelle, artistique)...

La participation

- « Participer aux élections,
- « Participer aux décisions de la cité,
- « Participer à faire évoluer la société,
- « Être acteur de la démocratie locale...

Le savoir être

- « Être respectueux,
- « Considérer les personnes et leurs différences,
- « Être élargi, respectueux, paisible,
- « Avoir une attitude positive dans la cité,
- « Être équilibré...

La responsabilité

- « Prendre l'engagement,
- « Appliquer les devoirs de citoyen,
- « Respecter la loi,
- « Respecter les biens publics, les symboles de la République...

L'engagement

- « Être solidaire,
- « Faire des dons (argent, aliments, temps, sang...),
- « Animer sa rue, son quartier, sa ville,
- « Être bénévole dans une association,
- « Défendre une cause d'intérêt général,
- « Encourager les autres à s'engager.

L'ouverture aux autres

- « Dépasser ses intérêts individuels pour favoriser l'intérêt collectif,
- « Contribuer au bien social,
- « Faire preuve d'écoute,
- « Participer à la convivialité,
- « Lutter contre les discriminations...

Ah bon ?

Il y a plus de 20 ans, une grande loi de démocratie, la loi qui nous permet de participer à la vie de la cité, a été votée. Elle est connue sous le nom de loi relative à la démocratie locale.

L'EXPO CITOYENNE

CARTE CITOYENNE